

CD Drôme

Action sociale

Un collège apprenant

Le problème

Le Département, compétent en matière d'action sociale, doit agir pour l'insertion professionnelle.

Votre solution innovante

Le collège départemental de l'Hermitage incarne un modèle innovant, durable et inclusif, alliant espaces d'apprentissage ouverts, performance énergétique labellisée HQE et insertion professionnelle grâce à un partenariat avec une entreprise d'insertion.

Les objectifs

- Créer un lieu d'apprentissage soutenant l'autonomie et la collaboration des élèves
- Réduire l'empreinte énergétique du collège et sensibiliser les collégiens à l'écologie
- Offrir une opportunité de réinsertion professionnelle à des publics fragiles
- Démontrer qu'un établissement scolaire peut devenir un levier d'inclusion sociale

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

Directions éducation, jeunesse, sport. Groupe Archer, entreprise d'insertion professionnelle : 16 agents dont 2 encadrants de proximité recrutés en fonction de critères d'insertion socio-économique.

• Pour qui ?

Les collégiens : en 2023 : 423 élèves (dont 417 demi-pensionnaires), en 2024 : 583 élèves (dont 571 demi-pensionnaires). L'augmentation se poursuivra à la rentrée 2025.

Les agents du Département travaillant au collège départemental de l'Hermitage.

Un public fragile, nécessitant un accompagnement vers la réinsertion professionnelle.

• Quoi ?

Le dispositif « collège apprenant » permet à des personnes en parcours d'insertion d'être recrutées et formées aux métiers techniques des collèges (restauration, entretien, maintenance, accueil).

Ce projet répond à la fois aux besoins des établissements et à ceux des publics en insertion, illustrant le croisement et la cohérence des politiques départementales en matière d'éducation, d'insertion et de gestion des ressources.

Le collège départemental de l'Hermitage, dimensionné pour 750 élèves, a ouvert ses portes à la rentrée 2023. Conçu suivant le référentiel « collège de demain » et coconstruit avec les équipes pédagogiques, les collégiens et leurs parents, ce collège s'appuie sur des espaces innovants plus ouverts et mutualisables.

Il offre une configuration particulière, visant à considérer l'ensemble du site comme lieu d'apprentissage et à favoriser l'autonomie des élèves.

Labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale), le bâtiment s'inscrit dans une démarche durable. Il est chauffé par géothermie, doté d'une isolation renforcée en laine de bois et équipé de 500 m² de panneaux photovoltaïques, couvrant ainsi ses besoins énergétiques.

Le collège soutient également la réinsertion professionnelle grâce à un partenariat avec le groupe Archer, en confiant des missions d'entretien et d'aide à la restauration à des personnes

en insertion professionnelle. Tous les participants ne sont pas bénéficiaires du RSA, mais tous sont éloignés de l'emploi, en raison de freins variés tels que des limitations physiques, des contraintes familiales (famille monoparentale), un handicap ou des difficultés de mobilité (absence de véhicule ou de permis).

- **Quand ?**

2016 : décision de construction du nouveau collège

2018 : lancement de la concertation avec la communauté éducative et les élèves pour construire le « référentiel du collège de demain » (espaces innovants, ouverts, mutualisables ; grand hall d'accueil ouvert sur des espaces « animés » type foyer, restaurant, salle polyvalente et sur le CDI).

Décembre 2022 : premières réflexions sur projet de mise en place d'une équipe de personnel issue de l'insertion. Avril 2023 : attribution à l'entreprise d'insertion Archer.

Juin 2023 : recrutement des agents départementaux affectés au collège.

Juillet-août 2023 : préparation de l'ouverture avec le secrétaire général et la future principale ; 1ère réunion avec les agents départementaux affectés au collège ; différentes formations pour les agents départementaux mais aussi le personnel en insertion de l'entreprise Archer affecté au collège. Septembre 2023 : inauguration et ouverture du collège

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Moyens humains internes au Département : agents de la direction éducation jeunesse sport (DEJS), agents au collège, agents de la direction des bâtiments.

Moyens humaines externes : agents de l'entreprise Archer et agents de l'EN.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Sur un coût de construction bâtementaire de 32 millions d'euros, on peut considérer que la « démarche d'ouverture » du collège n'a pas entraîné de surcoût en dehors de la mobilisation de tous ceux qui ont participé à sa conception et qui s'impliquent dans le fonctionnement.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Le dispositif mis en œuvre en partenariat avec l'entreprise Archer produit des résultats concrets en matière d'insertion professionnelle. Une part significative des personnes accompagnées par ce biais accède à un emploi durable à l'issue de leur parcours, traduisant l'efficacité de cette démarche conjuguant formation, accompagnement et immersion professionnelle au sein des collèges.

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

Ce mode de fonctionnement peut tout à fait être reproduit dans d'autres établissements scolaires. Il est d'ailleurs en cours d'adaptation pour le futur collège de Suze-la-Rousse, dont l'ouverture est prévue en septembre 2025.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

L'organisation mise en place au collège départemental de l'Hermitage sert de référence dans une logique d'amélioration continue.

Le modèle s'appuie sur un suivi régulier avec une réunion organisée à chaque rentrée, une autre en fin d'année scolaire ainsi qu'une réunion trimestrielle, permettant un pilotage partagé et un accompagnement renforcé des équipes.

3 Mots clés : Apprentissage / Inclusion / Environnement